



MAIRIE
AUFFREVILLE-BRASSEUIL
78930 - ☎ 01.34.77.11.68

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
en date du 28 mai 2021

L'an deux mil vingt et un,

Le vingt-huit mai, à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à l'espace socio-culturel en séance publique ordinaire sous la présidence de Monsieur Serge Ancelot, Maire.

Étaient présents : Mrs Torchet, P. Lacharme, D. Prattico, J-C Legrand, R. Marques, R-M Resende Marques, C. Mathieu, N. Guyon, P. Guéganou, F. Indergand, A. Tendero, Mme C. Deseine

Absents excusés : Mme J. Samson (pouvoir à Mr Ancelot), Mme Galerne (pouvoir à Mr Guéganou).

Secrétaire de séance : D. Prattico

☆☆☆☆☆

Le Conseil Municipal, à l'unanimité

⇒ **ADOpte** l'avant-projet de « *changement de destination de l'ancienne salle de classe attenante à la mairie – création d'une salle de réunion et de travail* », pour un montant de 16 969,92 euros HT soit 20 098,46 euros toute taxe comprise (TTC) et **DÉCIDE** de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de la programmation DETR 2021.

⇒ **APPROUVE** les attributions de compensation provisoires 2021 fixées par délibération du Conseil communautaire du 11 février 2021 :

AC Provisoires - fonctionnement	AC Provisoires - investissement	Total
-36 376,72 €	-1644.05 €	-38 020,77 €

⇒ **APPROUVE** la composante de neutralisation fiscale des attributions de compensation fixées par délibération du Conseil communautaire du 11 février 2021 :

AC historiques héritées CAMY	AC de neutralisation fiscale plafonnée à +/- 15%	Total
-20 557 €	3083,55 €	- 17 473,45 €

⇒ **DÉCIDE** d'instituer le régime des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (*I.H.T.S.*) en faveur des agents susceptibles de les percevoir, dès lors que l'emploi occupé implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et que le travail supplémentaire réalisé n'a pas fait l'objet d'une compensation sous la forme d'un repos compensateur.

⇒ **DÉCIDE** de ne pas modifier les tarifs municipaux.

Ainsi fait et délibéré,

Le Conseil Municipal est informé :

⇒ **que l'entreprise la Francilienne de Travaux Publics a été retenue pour réaliser les places de stationnement rue des Écants,**

- ⇒ que la kermesse de l'école aura lieu le samedi 3 juillet et que ce même jour sera inauguré le
Complexe sportif Patrick DOUARRE,
- ⇒ de la recrudescence de cambriolages sur la commune.

Fait à Auffreville-Brasseuil, le 28 mai 2021,

Le Maire,
Serge ANCELOT

